ALAIN ROHAN

« VINCENT VAN GOGH »

Aurait-on retrouvé

L'ARME DU SUICIDE ?

*

CONFÉRENCES SAISON CULTURELLE 2023
À LA MÉDIATHÈQUE D'AUVERS-SUR-OISE

Avec une

ANALYSE DE L'HYPOTHÈSE D'UN HOMICIDE
VOLONTAIRE OU ACCIDENTEL

« AURAIT-ON RETROUVÉ L'ARME DU SUICIDE ? »

Éditions FARGEAU – 2012

Cette conférence est un résumé de notre ouvrage qui avait pour but de présenter une étude la plus objective possible sur une découverte faite derrière le château d'Auvers-sur-Oise.

C'est ici en effet, que le dimanche 27 juillet 1890, Vincent van Gogh se tire un coup de revolver en pleine poitrine, blessé, il rentre à l'auberge où il habite, il décède le mardi 29 juillet à 1h30 du matin.

On ne retrouvera pas l'arme.

Cette enquête, nous oblige à remonter le temps, à imaginer comment les gens vivaient à cette époque, comment était perçu (par rapport à la loi) le fait de posséder une arme ainsi que les modèles grand public et militaire qui existaient,

Il a fallu dans un premier temps réunir la documentation nécessaire, exploiter les informations les plus diverses, visiter les musées, contacter les collectionneurs d'armes, les archives départementales, du cadastre, etc..

Des spécialistes dans l'armement et l' I.R.C.G.N. (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale), ont donnés leurs avis sur cette étude, un médecin légiste en tenant compte des infos que nous lui avons communiquées a dressé un rapport médico-légal sur la mort de Vincent.

Toutes ces informations ont été confrontées avec les écrits des témoins de cette époque. Les résultats nous ont amené à élaborer des hypothèses et si nous nous sommes permis de donner notre point de vue sur certaines situations, nous laissons au lecteur le soin de se faire sa propre opinion sur cette découverte.

A notre connaissance, aucune arme de cette époque autre que celle-ci n'a été découverte derrière le château ; En dépit des activités et réalisations faites en cet endroit, et des événements qui se sont passés dans la région d'Auvers-sur-Oise depuis la guerre de 1870 à nos jours.

LA MALADIE DE VINCENT VAN GOGH

« COMPTES RENDUS DE LA SOCIETE DE NEUROLOGIE DE PRAGUE 10 Février 1932 »

D'après Ryslivecek :

Scribomanie temporaire dans l'épilepsie.

« CONFERENCE DE 1955 AU MUSEE DE LA HAYE »

D'après le docteur Gastant :

Epilepsie psychomotrice par lésion irritative temporo-para-temporale
Responsable des crises psychomotrices et des troubles psychiques inter-critiques de Type schizoïde.

*

DOCTEUR GACHET

- Né à Lille en 1828, il est partagé entre une attirance pour l'art et la médecine, il opte pour cette dernière, il passe sa thèse « étude sur la mélancolie » à la faculté de Montpellier qui lui décerne le diplôme de docteur en médecine en 1858.
- À Auvers, Gachet fut vite apprécié par la population pour la gratuité de ses petits conseils et médicaments. Les bons résultats lui donnèrent une réputation de brave homme et de bon médecin.
- Très fatigué, le cœur usé, Il s'éteignit dans la matinée du 9 janvier 1909, à onze heures vingt, dans sa quatre-vingt-unième année.

DOCTEUR MAZERY

Dans la soirée du 27 juillet, Vincent van Gogh blessé eut la visite du Dr Mazery avant celle du Dr Gachet.

- Mazery, médecin à Paris, villégiaturait alors à Auvers ; or, Jean Villain, l'officier de santé, en permanence dans le pays, était mort l'année précédente.
- Mazery habitait dans la maison Daubigny en face de la Gare, où son successeur, le Dr Gossin, demeura également, mais bien plus longtemps que lui.
- Jean Mazery était né dans l'Ile Maurice, ancienne colonie française cédée aux Anglais en 1810 et 1815.
- Il passa le doctorat à Paris avec une thèse : De l'anus artificiel, en 1870, d'où l'on peut conclure qu'il était né en 1845.
- Il s'établit à Paris, 7, rue Bourdaloue, comme accoucheur, spécialiste des maladies des femmes et des enfants.
- Officier d'Académie en 1910. En 1920, il est expert près des Tribunaux et demeure 47, rue Denfert Rochereau.
- Du 1ier mai au 5 octobre 1920, il est médecin consultant à Royat (Puy-de-Dôme).
- Dans la suite, il semble avoir quitté définitivement Paris pour Royat, où il mourut d'une maladie de cœur à environ quatre-vingts ans.
- En 1890, c'était semble-t-il, un homme de quarante-cinq ans.

LA DÉCOUVERTE

Dans les années 1959-60 : C'est sur le plateau, derrière le château de Léry à Auvers-sur-Oise, que l'affaire commence.

Le drame eu lieu le 27 juillet 1890 en cet endroit, d'après les témoignages de ce temps, l'arme que Vincent utilisa ne fut jamais retrouvée.

Dans le sillon que sa charrue vient de faire, un cultivateur découvre un morceau de « ferraille ». Aucun doute, c'est un revolver !…

Intrigué par cette trouvaille alors que sa journée terminée il rentre chez lui, il s'arrête chez l'un de ses amis, Roger Tagliana, grand admirateur de Van Gogh, en lui disant sur le ton de la plaisanterie « tiens !... j'ai trouvé ce revolver dans mon champ, renseigne-toi c'est peut-être celui de ce peintre qui s'est suicidé … ».

Très sceptique et sans plus de commentaires, Mr. Tagliana l'enveloppe dans un chiffon et le range dans le fond d'un tiroir où il restera ainsi de nombreuses années… presque oublié.

En 1986 : une administratrice de l'Office de Tourisme d'Auvers-sur-Oise, Mme Claude Millon, que cette découverte intrigue, échange quelques courriers avec des organismes et spécialistes en la matière, lesquels la mèneront très vite dans une impasse, faute de connaissances techniques appropriées.

En 2003 : Mme Millon me propose de continuer cette enquête, et de la mener si possible à son terme. Après avoir accepté cette mission, je décidais de la reprendre à son début, de confirmer l'endroit exact de la découverte, d'analyser l'arme puis, d'étudier sa possible relation avec Van Gogh.

*

COMMENTAIRES SUR L'ARME

Ce revolver présente une corrosion importante dans son ensemble, probablement issu de l'armurerie de Liège (Belgique) dans la catégorie bon marché, mais d'autre pays comme l'Espagne, l'Allemagne… ont produit eux aussi ce modèle dans la même qualité.
Nos recherches au musée de l'armée et l'avis d'un expert en la matière nous ont appris que nous avons affaire à un modèle de 1865, que sa percussion est un système « Lefaucheux à broche », pour un calibre de 7 mm, à double action et détente pliante, ce type de revolver sera fabriqué jusqu'en 1914.

Description :

La carcasse est à cadre ouvert, en acier fondu, le canon est de section octogonale pour une longueur de 90 mm

Le barillet est cylindrique, sa capacité est de 6 coups, il porte 6 crans en relief au quart postérieur, avec une encoche au droit de chaque chambre pour le passage de la broche.
Les chambres du barillet sont vides (sous réserve d'analyses appropriées).

Sa baguette d'extraction est en acier à tête de clou, suite à une contrainte mécanique cette baguette forme un angle de 20° par rapport à l'axe du canon.
Qualifiée par les fabricants de « baguette de sureté », elle pouvait servir à bloquer le barillet en engageant son extrémité dans la chambre placée en vis-à-vis.

A l'extérieur et en avant du barillet, à proximité de la bande inférieure de la carcasse, côté baguette de l'extracteur, des rayures assez profondes témoignent de la présence à l'origine d'une gravure en forme de feuille, (pour les modèles « riches »).

Double action : C'est un mécanisme permettant à la fois le tir continu et le tir intermittent et de les utiliser à la demande, alternativement.
Le tir continu : qui s'effectue en armant le chien par une pression du doigt sur la détente.
Le tir intermittent : on arme le chien avec le pouce avant de tirer.

La détente pliante : par sécurité, (pour éviter un accrochage accidentel de la détente) elle est remontée contre le corps de l'arme.
Dans l'arme retrouvée, elle est en position rabattue ou active, ce qui indiquerait que cette arme a peut-être été utilisé avant son abandon.

La poignée carrée (crosse) était munie à l'origine de plaquettes en bois poli, pour les modèles les moins chères, ou quadrillé, noyer, faux ébène ou gutta-percha **(1)** pour les modèles riches, (avec gravures), elles ont été détruites par les conditions de leur environnement.

La longueur totale que nous avons relevée est de 186 mm, sa hauteur de 92 mm, l'épaisseur au niveau du barillet est de 39 mm, avec un poids dans cet état de 0,315 Kg.

(1) Substance extraite du latex d'arbres ressemblant au caoutchouc, moulé, il devient plastique par chauffage.

*

Extrait de LA «QUINCAILLERIE DE POCHE » BELGE » de Jean-René CLERGEAU **(1)**

Gazette des armes LA POUDRE NOIRE N° 22 décembre 1974, (pages : 10 et 11)

Pour les revolvers à cadre ouvert en calibre 7mm :
« De par la puissance modérée de la munition généralement employée, le fonctionnement en était cependant à peu près correct, du moins pour un nombre de coup limité. En effet, le rochet, du même métal que le barillet et venu de fonte avec lui, s'usait très vite. Il était fréquent aussi, surtout si on faisait fonctionner l'arme à vide, de voir le chien se briser. Ces menus inconvénients n'ont pas empêché leur immense diffusion entre 1870 et 1914, leur prix restant à peu près intangible – autour de cinq francs (nos modernes économistes feraient bien d'étudier ce phénomène). La plupart du temps d'ailleurs la clientèle en était satisfaite, ce que nous pouvons expliquer ainsi : les acheteurs de machin de ce genre se contentaient de les enfouir dans un tiroir en prévision de besoins qui – heureusement – ne se présentait pas souvent, et cela sans même avoir la curiosité (ou le cran) d'en faire l'essai. »

(1) Monsieur Jean-René Clergeau grand connaisseur des armes anciennes et modernes était la référence des collectionneurs d'armes au niveau national



Revolver système "Lefaucheux à broche" calibre 7 mm. double action, détente pliante











NOTA SUR L'ARME et LE PROCÈS-VERBAL DE GENDARMERIE

1 - Madame Claude Millon en 1987, s'est déplacée au « Musée de l'Armée » – (Hôtel National des Invalides - 75007 – Paris), où un archéologue expert en armement, au vu de l'état du revolver présenté a estimé, en visuel, sa présence en terre de 50 à 80 ans.

2 - Le 21 septembre 2004, nous prenons rendez-vous avec photos et 2 radiographies de l'arme auprès du Conservateur – restaurateur de permanence au « M.A.D.V.O. (Musée Archéologique du Val-d'Oise » - 4 place du Château 95450 Guiry-en-Vexin). **(*)**

- Pour les photos, cette personne a confirmé l'estimation en visuel (50 à 80 ans), sous réserve d'analyses complémentaires (du lieu de la découverte, du PH du sol, les amendements aux cultures, etc…) avec des moyens scientifiques appropriés.

- Pour les 2 radiographies, elle a constaté la présence de particules métalliques dans le canon (résidus provenant des restes de la douille d'une balle tirée).
Au vu des résultats de ses examens, elle m'a transmise les coordonnées de la société « EDF-VELECTRA /SAINT DENIS» (Site des Renardières - 77818 - Moret-sur-Loing) susceptible d'être en mesure de confirmer ce type de recherche.

Après contact auprès de cette société, il ressort que l'expertise scientifique de ce revolver ne relève pas de leurs compétences, on nous propose donc de contacter le service central des laboratoires de la police technique et scientifique.

(*) - Elle a participé à la réalisation d'un ouvrage « A la recherche du métal perdu » (Les nouvelles technologies dans la restauration des métaux archéologiques) – Editions Errance – 1999 -

*

Nous avons fait des recherches sur l'existence d'un procès-verbal du gendarme Rigaumont (Gendarmerie de Méry-sur-Oise) qu'il aurait peut-être été dressé lors de sa visite le 28 juillet 1890 au chevet de Vincent van Gogh, blessé suite à sa tentative de suicide.

Au reçu des courriers avec les administrations ci-dessous, il n'existe aucune trace de ce procès-verbal à ce jour.

- Service historique de l'Armée de terre : le 30 janvier 1987

- Archives des Yvelines et de l'ancien département de Seine-et-Oise : le 30 mars 1987.

- Service historique de la Gendarmerie nationale : le 7 mai 2004.

- « Yvelines 78 » - Direction des Archives départementales : le 15 juillet 2004.

- « Val d'Oise » - Direction des Archives départementales : le 01 septembre 2004.

Revolver « système Lefaucheux à broche », calibre 7mm (collection A. Rohan)

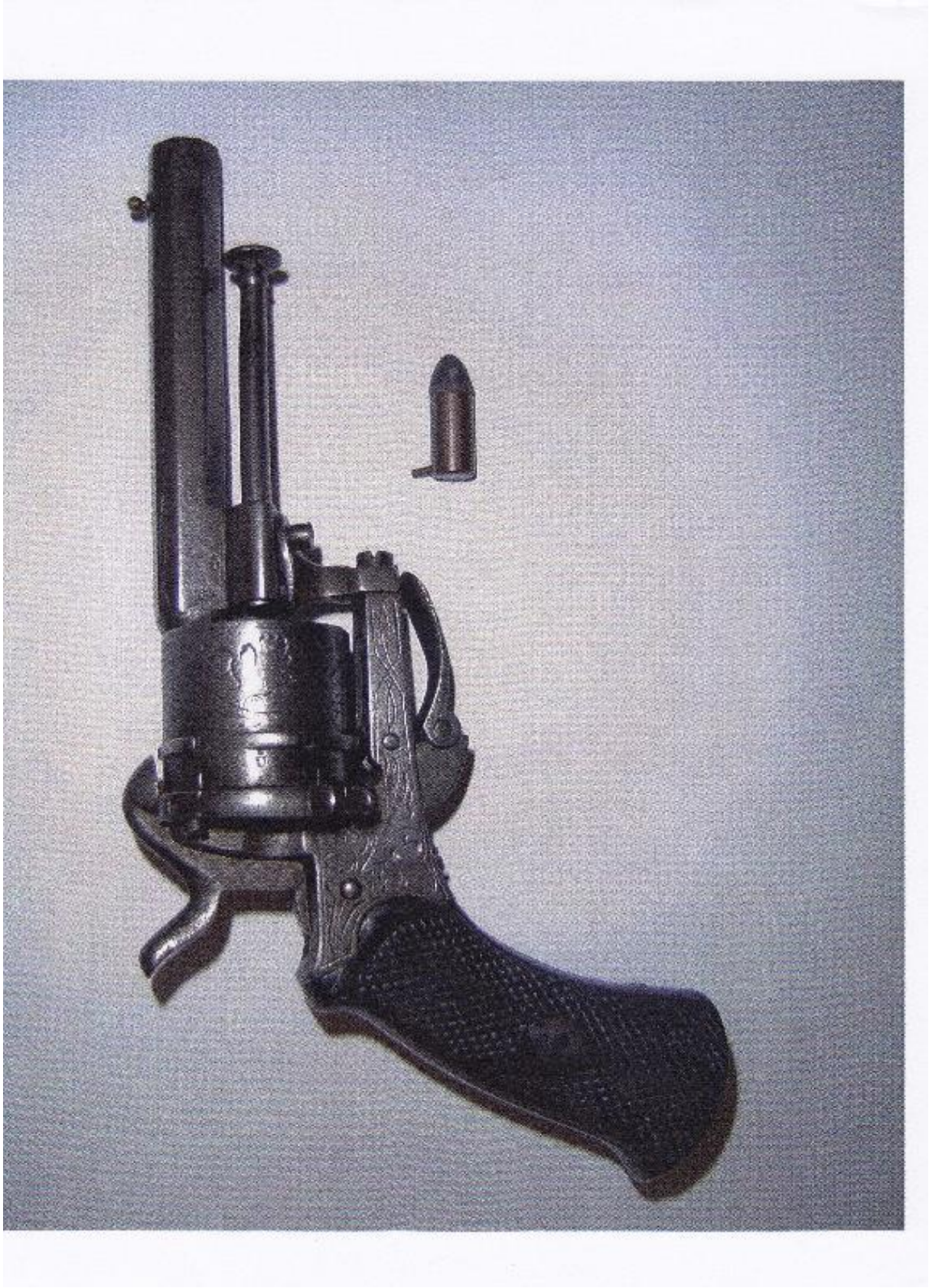

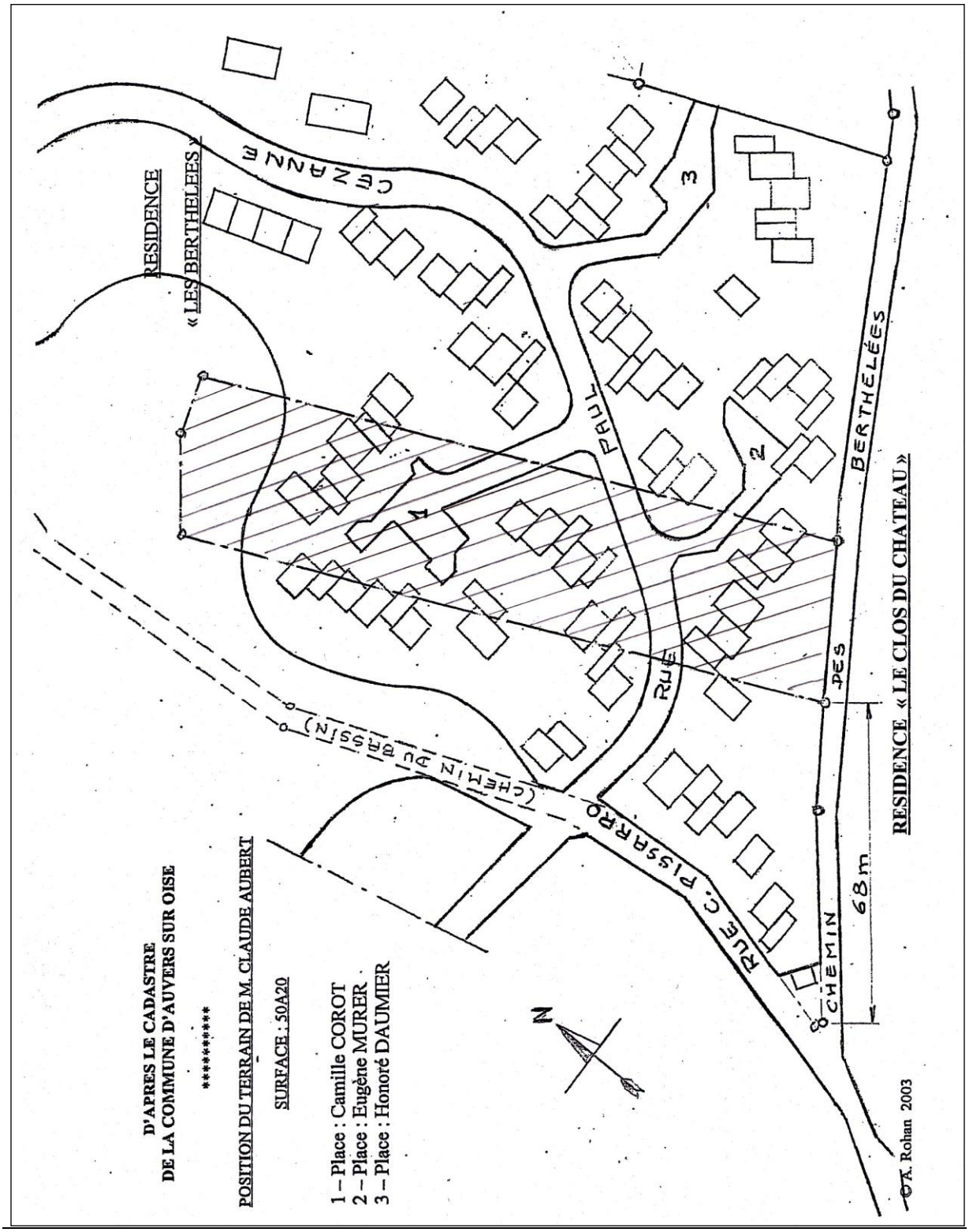

POSITION DU LIEU DE LA DÉCOUVERTE

Chemin des Berthelées en1904



Louis Van Ryssel (Paul Gachet) Huile sur toile 26 x 33,5 cm
Pontoise musée Camille Pissarro

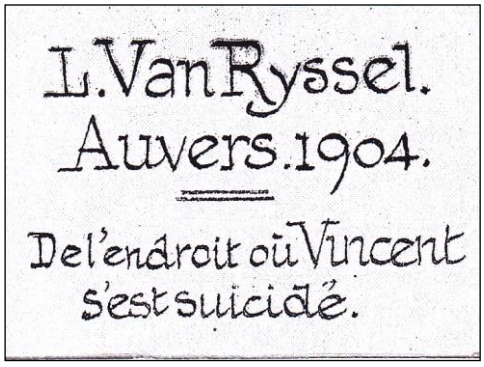

Inscription de la main de l'auteur, calligraphiée
Au dos du tableau ci-dessus



Chemin des Berthelées aujourd'hui

NOTA SUR L'EMPLACEMENT DU TERRAIN

Aux archives du Centre des Impôts Fonciers de Cergy-Pontoise, nous avons procédé à des recherches concernant les propriétaires des terrains situés derrière le château de Lery à Auvers-sur-Oise.

Il en résulte que le cultivateur qui a fait cette trouvaille était le propriétaire d'une seule parcelle de terrain (d'une surface de 50,20 A) venant de l'héritage de ses parents et confirmé par un membre de sa famille, cette parcelle fut vendue à la Société Civile Immobilière « LES BERTHELÉES-EST » en 1963.

Emplacement corroboré par un certificat du Conservateur des Hypothèques de Cergy-Pontoise 1er Bureau en date du 21 mars 2006, suite à notre demande de renseignements déposée le 16 mars 2006.

TÉMOIGNAGES

Les témoignages écrits qui nous sont parvenus de cette époque, sont :

Nous connaissons la fragilité des témoignages, surtout ceux écrits de nombreuses années après les événements. Ils sont à manier avec prudence.

Nous donnons pour exemple les divergences concernant l'arme que Vincent aurait utilisé, Paul Gachet précise un calibre 7mm alors que René Secrétant est pour un 9mm, soit deux revolvers différents en fiabilité et puissance.

Les témoins principaux que nous prenons pour notre enquête sont les suivants :

Paul Gachet :

« Les 70 jours de van Gogh à Auvers »
(d'après le manuscrit de Paul Gachet)
Commentaires de Alain Mothe – Edition du Valhermeil 1994.

René Secrétan :

« Deux copains de Van Gogh, inconnus, les frères Gaston et René Secrétan Vincent, tel qu'ils l'ont vu » par Victor Doiteau -
Aesculape, mars 1957

« Les médecins de Théodore et de Vincent van Gogh »
Aesculape, mars 1957

A. Hirschig : Lettre du 8 septembre 1911 à Mr Plasschaert.

Adeline Ravoux : - (Mme Veuve Carrié) extraits de sa lettre du 18 août 1954 à Mr Morel.

Les témoins secondaires témoignent sur le comportement de Van Gogh en extérieur

Laure Liberge : (épouse d'un docteur) : donne un avis différent sur le lieu du drame.

Émile Bernard : lettre du 2 août 1890 au critique Albert Aurier

Une religieuse : « Petite sœur de Saint François d'Assise à Anger ».

NOTA : Les points forts des témoignages concernant la blessure, sont cités dans « L'hypothèse médico-légale du décès de Vincent van Gogh»

« Aurait-on retrouvé L'ARME DU SUICIDE ? »

HYPOTHÈSE MÉDICO-LÉGALE DU DÉCÈS DE VINCENT VAN GOGH

*

Docteur Yves SCHULIAR
Médecin en chef à l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale
Médecin légiste, Expert National.

Juillet 2006

I – Rappel historique :

Vincent Van Gogh est à Auvers-sur-Oise depuis quelques semaines. Dans l'après-midi du 27 juillet 1890, il sort et rentre tard. A son retour, il se retire dans sa chambre. Ses logeurs, les époux Ravoux remarquent qu'il souffre. Vincent leurs avoue, qu'alors qu'il se trouvait dans un champ de blé, il s'est tiré une balle de révolver dans la poitrine. Le docteur Gachet et son frère Théo Van Gogh sont appelés à son chevet.
Vincent Van Gogh meurt dans la nuit du 29 juillet 1890.

II – Les données médicales connues et les hypothèses publiées :

- Dans « les 70 jours de Van Gogh à Auvers » de Paul Gachet :

« Le cœur, certainement visé, n'est pas atteint, du moins directement. La balle (7 mm) déviée par la cinquième côte, semble descendue dans l'abdomen (hypochondre gauche)…

(Le Docteur Gachet et le Docteur Mazery). Ensembles, ils recommencent l'examen, essayant de déterminer le trajet interne de la balle.
Un trou rouge foncé, entouré d'un double halo violacé et brunâtre à environ 3 à 4 cm au-dessous du mamelon gauche, marque l'entrée du projectile. Plus d'hémorragie externe.
Le cœur, certainement visé, n'est pas atteint, du moins directement. La balle, déviée par la cinquième côte, semble descendue dans l'abdomen. »

- Dans « Les médecins de Théodore et Vincent Van Gogh », Aesculape :

« …Aucun organe essentiel ne paraissait touché immédiatement ; pas d'hémorragie externe importante. La balle, déviant sur la 5ème côte, était vraisemblablement descendue dans la région de l'aine gauche.
Les médecins se retirèrent pour se concerter ; pas de prescription, pas d'intervention ni d'extraction possible ; surveillance et repos absolu. »

- Dans le courrier du 8 septembre 1911 de A.M. Hirschig à A Plasschaert (Lausanne) :

« … la nuit il crie fort…il n'y a donc personne qui peut m'ouvrir le ventre !... »

- Dans le courrier du 18 août 1954 de madame Veuve Carrié à M. Morel :

« Gachet examina le patient et, au dire de Père, déclara que la balle ayant glissé sur une côte avait tourné, traversé les reins et plongé dans l'aine droite en séton… Il semblait souffrir beaucoup et par moments, geignait. Il pria père d'approcher son oreille pour entendre, le flonflon de l'hémorragie interne. ».

III – Synthèse médico-légale :
Sous réserve, bien évidemment de l'exactitude des propos mentionnés ci-dessus, la balle aurait pénétré le thorax au niveau de la 5ème côte gauche, aurait été déviée par celle-ci et serait descendue dans la partie gauche du corps soit jusqu'à l'hypochondre gauche (région abdominale située sous les côtes gauches) soit plus bas jusqu'à l'aine gauche.
Le trajet de la balle pourrait donc avoir été vertical.
Un tel trajet a pu entraîner de multiples lésions qui peuvent être successivement :

- Une perforation de la plèvre et du poumon gauche avec constitution d'un pneumothorax (poumon décollé de façon plus ou moins complète de la paroi avec difficultés respiratoires) et d'un hémothorax (saignement dans la cavité thoracique).
- Une perforation du diaphragme à gauche par laquelle le projectile a pénétré dans l'abdomen.
- Dans la partie gauche de l'abdomen différents organes peuvent avoir été touchés :
  - Le côlon.
  - La rate.
  - Le rein gauche.
  - Des anses intestinales
  - Des vaisseaux sanguins avec constitution d'un saignement intra abdominal (hémopéritoine)….

- L'atteinte de la rate apparaît peu probable car dans ce cas l'hémorragie interne est massive avec constitution d'un collapsus rapide.
- Le risque majeur de la perforation de l'abdomen et notamment des intestins est l'infection avec constitution rapide d'une péritonite. Dans ce sens on peut rapprocher les propos de Van Gogh « il n'y a donc personne qui peut m'ouvrir le ventre !... ». Un état septique sévère peut survenir très rapidement et entraîner le décès.

- L'hypothèse d'une gangrène gazeuse ne peut être formellement éliminée mais elle concerne plus fréquemment les masses musculaires et le tableau clinique est habituellement plus long à se constituer.

IV – Discussion :
Compte tenu des données historiques fournies et des possibilités de lésions évoquées ci-dessus, le décès de Vincent Van Gogh peut résulter :

- D'un état septique engendré par une péritonite.
- D'un saignement progressif intra thoracique ou intra abdominal.

Les deux processus peuvent éventuellement être associés.

Le bruit de « Flonflon » pourrait être dû en première hypothèse au pneumothorax, plus exceptionnellement à un bruit de crépitation en relation avec une gangrène gazeuse (hypothèse que nous ne pouvons éliminer mais que nous ne privilégions pas).

Le projectile peut encore être présent dans les restes de Vincent Van Gogh.*

* - Cette remarque concerne la présence du projectile dans le premier cercueil ouvert en 1905 avant le transfert des restes de Vincent vers l'emplacement actuel.

CONCLUSION

Depuis plus d'un siècle, le revolver que Vincent van Gogh utilisa pour sa tentative de suicide ce 27 juillet 1890, n'a semble-t-il intéressé aucun biographes ou historiens, sa vie et son œuvre ont été analysés, interprétés de mille manières différentes par de nombreux spécialistes en la matière, qu'ils soient sérieux ou non… de l'arme rien n'a été fait … rien !... pas même une ébauche d'études ou de recherches si minimes soient-elles sur le modèle et le mystère de sa disparition.

Nos recherches se sont basées sur un recoupement des témoignages, les plus fiables que nous connaissons à ce jour.

Ce genre de revolver bon marché augmenterait les chances qu'il en ait trouvé un chez Mr. Ravoux, sans pouvoir en apporté la preuve, la probabilité d'être en présence de l'arme du suicide serait alors très forte, dans le cas contraire, ce ne devait pas être un modèle bien diffèrent.

Nous savons que cette arme :

Est d'un modèle antérieur à 1890.
N'a jamais eu un usage militaire.
A séjournée entre 50 et 80 ans dans la terre.
Semble avoir été utilisé avant son abandon.
A été découvert à l'endroit supposé de la tentative de suicide.
Peut provoquer une blessure semblable à celle de Vincent et la conséquence qui en résulte.

SOURCES

Urbanisme d'Auvers-sur-Oise
Hôtel de ville d'Auvers-sur-Oise
Office de Tourisme d'Auvers-sur-Oise
Archives départementales des Yvelines
Archives départementales du Val-d'Oise
Musée de l'Armée (Hôtel national des Invalides)
M.A.D.V.O. – (Musée Archéologique du Val-d'Oise)
Service du Cadastre (Hôtel des impôts de Cergy-Pontoise)
Bureau des Hypothèques (Hôtel des impôts de Cergy-Pontoise)
Archives du Service Historique de l'Armée de Terre (château de Vincennes)
I.R.C.G.N. – (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale)
Archives du Service Historique de la Gendarmerie Nationale (Fort de Charenton)

EXPOSITION AU VAN GOGH MUSEUM D'AMSTERDAM

À la sortie de mon livre en 2012, l'arme que j'ai tenue en main, auscultée sous toutes les coutures, est retournée chez son propriétaire pour rejoindre, toujours enveloppée avec soin, le fond de son tiroir.

Le 22 juin 2016, cette arme est officiellement reconnue par le musée d'Amsterdam comme étant probablement celle que Vincent a (avec réserve) utilisée pour sa tentative de suicide et qu'elle avait sa place pour l'exposition « Van Gogh – on the verge of insanity » (aux confins de la folie), du 15 juillet au 25 septembre de cette année, précédée la veille d'une conférence de presse internationale, un catalogue accompagnant l'exposition est proposé au public.

Je suis invité avec la propriétaire de l'arme, à l'inauguration de l'exposition le 14 juillet, l'ouverture officielle étant prévue le lendemain, inutile de préciser la foule importante de notables, spécialistes en tous genres, journalistes, etc… présents à cette soirée avec les discours d'usages, nous avions eu déjà la veille une visite privilégier de la part des organisateurs.

Les deux points forts de cette exposition :

En premier, la lettre du 18 août 1930 du Docteur Félix Rey à l'écrivain Irving Stone, avec des dessins de la mutilation de l'oreille de Vincent, découverte par Bernadette Murphy, ensuite, le revolver devant lequel j'ai remarqué la forte émotion qu'il provoquait chez beaucoup de personnes.

VENTE AUX ENCHÈRES À L'HÔTEL DROUOT

Début de l'année 2019, j'apprends la mise en vente aux enchères de notre revolver considéré aujourd'hui comme étant « l'arme la plus célèbre de l'art ».

Cette vente se fera à l'Hôtel Drouot Richelieu le mercredi 19 juin à 14h30 par « AuctionArt – Rémy le fur & associés » l'estimation étant de 40 000/60 000 €.

De plus, il fait l'objet d'une demande de prêt de la part du « Städel Museum de Francfort-sur- le-Main » pour l'exposition « Making van Gogh A German Love Story » du 23 octobre 2019 au 16 février 2020.

Ce 19 juin, je ne suis pas seul à l'Hôtel Drouot, une foule de curieux, de journalistes et d'acheteurs potentiels se pressent devant les portes de la salle n°6, là où doit avoir lieu les enchères, lorsqu'enfin les portes s'ouvrent, en quelques secondes la salle est pleine à craquer.
Les enchères débutent à 20 000 €, rapidement elles s'envolent, d'abord dans la salle, puis par téléphone, à la dernière mise par internet, le marteau adjugera la somme de 130 000 €, plus les frais, soit 162 500 € à un acheteur privé.

Nous ne connaissons pas le nom de l'acquéreur (il est américain) mais on m'a assuré que cette personne était un admirateur inconditionnel de l'œuvre de Van Gogh et qu'il traiterait cette arme avec tout le respect qu'elle mérite.

Alain Rohan

Vincent van Gogh

HYPOTHÈSE D'UN HOMICIDE

(VOLONTAIRE OU ACCIDENTEL ?)

ANOMALIES RELEVÉES DANS LES RÉFÉRENCES
DES JOURNALISTES AMÉRICAINS
STEVEN NAIFEH & GREGORY WHITE SMITH

dans

« Appendix : A Note on Vincent's Fatal Wounding »

de leur ouvrage « VAN GOGH, THE LIFE »
Editions PROFILE BOOKS LTD - 2011

*

En réponse à leur article cité dans l'édition française du magazine
« VANITY FAIR » de février 2015 pages 108 à 115
Enquête : « Qui veut la peau de Van Gogh ? »

« L'HYPOTHÈSE DE L'HOMICIDE OU ACCIDENT »

Au mois de septembre 2012, nous apprenons que deux journalistes américains, Steven Naifeh et Gregory White Smith, diplômés d'Harvard, lauréats du prix Pulitzer en 1991 pour leur biographie du peintre Jackson Pollock, viennent d'éditer un ouvrage concernant le décès de Vincent van Gogh, « Van Gogh The Life » (éditions : PROFILE BOOKS LTD – 2011).

En fin de leur ouvrage, ils ont inclus une annexe particulière « *Appendix* : A Note on Vincent's Fatal Wounding » qui suggère l'hypothèse non pas du suicide mais de l'assassinat volontaire ou accidentel de Vincent par un des frères, « René Secrétan ».

Il n'est pas dans mon intention de critiquer cette théorie, mais Je constate qu'ils n'ont pas tenus compte de tous les témoignages connus.

Il est bon aussi de signaler quelques anomalies, en effet, ils ont supprimé ou modifiés une partie des écrits des témoins pour les adapter à leur version.

***

A notre connaissance six témoignages sont connus officiellement

- René Secrétant : une relation de Vincent qui avait 16 ans et a témoigné 67 ans après.
- Adeline Ravoux : la fille de l'aubergiste qui avait 13 ans, cité 64 ans après le drame.
- A. Hirschig : dont le récit a été consigné 21 ans plus tard.
- Paul Gachet : le fils du docteur qui avait 17 ans, relaté 62 ans après
- Laure Liberge : donne une version différente sur le lieu du drame.
- Émile Bernard : lettre du 2 août 1890 au critique Albert Aurier

***

si tous les témoins ont été cités, rappelons les 2 bases principales qu'ils ont utilisées

- « Aesculape » revue mensuelle de mars 1957.
- « Vincent van Gogh » Tralbaut Marc Edo (New York Viking – 1969).

*

j'ai pris les mêmes références (en Français)

- « Aesculape » revue mensuelle de mars 1957.
- « Vincent van Gogh » Tralbaut Marc Edo (Lausanne, édition Edita – 1969).

***

NOTA : Cette analyse a été transmise au « The Burlington Magazine » de Londres (magazine britannique sur l'histoire de l'art, aux beaux-arts et aux arts décoratifs).

ANALYSE DES TEXTES

1 - « Aesculape » revue mensuelle de mars 1957. (40ème année) (1)

Le chapitre retenu principalement est celui de : « Deux – copains - de Van Gogh, inconnus, les frères Gaston et René Secrétan, Vincent, tel qu'ils l'ont vu » par Victor Doiteau. (pages 39 à 58).

Dans une interprétation très fantaisiste de l'ensemble du texte de ce chapitre, sur lequel ils ont posés les fondations de leur hypothèse, nous avons la surprise de lire dans :

Page 871 : « Appendix : A Note on Vincent's Fatal Wounding »

« René also brought something else from Paris : a cowboy costume that he had bought when he saw Buffalo Bill's Wild West Show at the Universal Exposition the year before (1889). It consisted of a fringed busckshin tunic, boots ; and a rodéo hat with the front brim turned up. Its rakish outlaw look perfectly suited René's bumptious spirit, taste for risk, and love of high jinks. To lend this outfit more authenticity (and, no doubt, an edge of génuine menace), he added to it a real gun ».

« René a également apporté autre chose de Paris: un costume de cow-boy qu'il avait acheté en voyant le Wild West Show de Buffalo Bill à l'Exposition universelle de l'année précédente (1889). Il consistait en une tunique « busckshin » frangée, des bottes; et un chapeau rodéo avec le bord avant retroussé. Son look hors-la-loi racé correspondait parfaitement à l'esprit somptueux de René, à son goût du risque et à son amour des hautes plaisanteries. Pour donner à cette tenue plus d'authenticité (et, sans doute, une illusion de réelle menace), il y a ajouté un vrai pistolet ».

- Ce texte **n'existe pas** dans « Aesculape » il est inspiré en réalité de celui que nous trouvons en pages 44 et 45 qui est :

« … car – explique le copain René – je m'attifait volontiers de chapeaux style cow-boy et de bottes lorsque j'allais à la campagne avec mes carabines, à cette époque toute la jeunesse était à la Buffalo Bill ».

« Because - explains my friend René - "I was very keen on cowboy-style hats and boots when I went to the countryside with my rifles, at that time all the youth were at Buffalo Bill ».

(1)– Revue mensuelle illustrée des lettres et des arts dans leurs rapports avec les sciences et la médecine

2 - « Vincent van Gogh » Tralbaut Marc Edo (New York Viking – 1969).

Page 872 :

Another witness came forward in the décade following Van Gogh's centenary. She was the daughter of a gentleman who, in 1878, had lived near one of Vincent's favorite painting spots in Auvers, the former house and garden of the great French Barbizon painter Charles Daubigny. In the 1960s, when she gave an interview to the Van Gogh biographer Marc Tralbaut, she used only her married name, Madame Liberge. In 1890, she had been about twenty years old.
Madame Liberge dismissed the traditional account of Vincent recelving his mortal wound in the wheat fields above the Auvers cemetery. She told Tralbaut :

« I don't know why people don't tell the true story. It was not over there, by the cemetery...(2) (Van Gogh) left the ravoux inn the directiob of the Hamlet of Chaponval. At the rue Boucher, he entered a Small farmyard. There he hid behind the dunghill. Then he (3) committed the act that led to his death a few hours later. »

the poor guy got shot in the chest. **(2)** (cette phrase a été volontairement supprimée)

Un autre témoin s'est présenté dans la décennie qui a suivi le centenaire de Van Gogh. Elle était la fille d'un gentleman qui, en 1878, avait vécu près d'un des lieux de peinture préférés de Vincent à Auvers, l'ancienne maison et le jardin du grand peintre français Barbizon Charles Daubigny. Dans les années 1960, lorsqu'elle a accordé une interview au biographe de Van Gogh Marc Tralbaut, elle n'a utilisé que son nom de femme mariée, Madame Liberge. En 1890, elle avait environ vingt ans.
Madame Liberge a rejeté le récit traditionnel de Vincent retrouvant sa blessure mortelle dans les champs de blé au-dessus du cimetière d'Auvers. Elle a dit à Tralbaut:

*« Je ne sais pas pourquoi les gens ne racontent pas la vraie histoire. Ce n'était pas là-bas, près du cimetière... **(2)** (Van Gogh) quitta l'auberge Ravoux en direction du hameau de Chaponval. À la rue Boucher, il entra dans une petite cour de ferme. Là, il s'est caché derrière le fumier. Il a ensuite (3) commis l'acte qui a entraîné sa mort quelques heures plus tard. »*

*

- Dans son témoignage, en désignant Vincent, Mme Liberge ne rejette pas la thèse du suicide, mais est en désaccord pour le lieu du drame, en réalité elle s'exprime ainsi dans l'ouvrage de Tralbaut Marc Edo (Lausanne, édition Edita – 1969).

> *« Je ne comprends guère pourquoi l'on ne dit pas la vérité. Ce n'est pas là, dans la direction du cimetière, que le pauvre type s'est logé une balle dans la poitrine. **(2)** Il a quitté l'auberge de Ravoux dans la direction du hameau de Chaponval. Rue Boucher, il est entré dans la cour d'une petite ferme. Il s'y est caché derrière le fumier. Alors il a **(3)** commis l'acte qui, quelques heures après, l'entraîna dans la mort… »*

(2) Cette phrase qui conteste la théorie de l'assassinat a été volontairement supprimée.
(3) « il » elle désigne le « pauvre » Vincent.

- La petite fille de la propriétaire de cette ferme, n'a aucun souvenir de cette querelle survenue chez elle.

***

« In the 1960s, when she gave an interview to the Van Gogh biographer Marc Tralbaut, she used only her married name, Madame Liberge. In 1890, she had been about twenty years old ».

« Dans les années 1960, lorsqu'elle a accordé une interview au biographe de Van Gogh Marc Tralbaut, elle n'a utilisé que son nom de femme mariée, madame Liberge. En 1890, elle avait à peu près vingt ans ».

- Cette précision (1960) n'apparaît pas dans le Tralbaut, (ou imaginé par les journalistes) de plus sur son extrait d'acte de naissance il est précisé en marge – décédée le 3 octobre 1958. »

- Il est indiqué que Madame Liberge avait 20 ans en 1890. En réalité elle est née le 4 avril 1884, elle avait 6 ans en 1890.

***

Pages 876-877 :

Ces journalistes précisent que les frères Secrétan avaient mentis sur le fait d'avoir appris la mort de Vincent par un journal parisien. À notre connaissance sept (7) quotidiens ou magazines ont évoqués la mort de Vincent :

« Le Petit Parisien »	du2 août 1890	
« Le Petit Moniteur Universel »	du 3 août 1890	
« L'Avenir de Pontoise »	du3 août 1890	
« L'Echo Pontoisien »	du jeudi 7 août 1890, n° 32	
« Le Régional »	du jeudi 7 août 1890, n° 126	
« Art et Critique »	du samedi 9 août 1890, n° 63	(revue parisienne)
« La Petite Presse »	du 18 août 1890	

CONCLUSIONS

Nous remarquons que ces deux journalistes ont ignoré un témoignage, celui du fils du docteur Gachet (présent au chevet de Vincent le jour du drame), qui se trouve dans son ouvrage « les 70 jours de Vincent à Auvers » aux éditions du Valhermeil – 1994**. (1)**
Il nous donne de précieuses informations sur le calibre de l'arme et la blessure de Vincent.

Pourquoi ce témoignage ne figure-t-il pas dans leur enquête ?... leur ouvrage a été édité en 2011, ils est vrai qu'ils mettent en doute les écrits du Docteur et du fils Gachet, mais peuvent-ils apporter la preuve du manque de crédibilité de ces témoins ?

Pour nous, ces témoignages (qui sont comme tous les témoignages, à prendre avec beaucoup de prudence) sont les seules références que nous ayons à ce jour pour résoudre en partie le mystère de ce drame.

Les auteurs de « VAN GOGH The Life » tronquent les témoignages, ignorent volontairement ou non les plus importants, en final, ils accusent tous les témoins de mensonges sur beaucoup de points sans pour cela en apporter la preuve, ils imaginent une histoire d'agression d'un des frères Secrétan sur Van Gogh, n'hésite pas à transformer ce témoin en un délinquant coupable d'assassinat.

Nous sommes conscients que ce qu'ils affirment n'est qu'une hypothèse, nous ne pouvons que la respecter, malheureusement elle est construite sur des témoignages qu'ils ont truqués, aucune vérification sur certaines références n'a été faite, leur enquête peu convenir dans le cadre d'un roman ou d'une opération de marketing.

Elle ne doit pas dans l'avenir servir de référence historique.

(1) – Témoignages d'après les souvenirs de Paul Gachet (fils) et les notes de son père.